

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC DE ROMANS-SUR-ISERE
DU 10 JUILLET 2020**

Présents :

Marie-Hélène THORAVAL, Nathalie BROSSE, Philippe LABADENS, Edwige ARNAUD,
Laurent JACQUOT, Nathalie LENQUETTE, Etienne-Paul PETIT, Florence MAIRE, Damien GOT,
Amanda CLOUZEAU, Raphaëlle DESGRAND, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD,
Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Nadia OUTREQUIN, Annie-Claude COCOUAL,
Stephan MARGARON, Jean-Paul CROUZET, David ROBERT, Alexandre CORTOT,
Jérémy BEDOUIN, Anthony COURBON, Linda HAJJARI, Yoann FOVELLE-BUISSON,
Ludovic GUIGAL, Kévin LE GOFF, Philippine GAULT, Kristofer BANC, Jean-François BOSSANNE,
Joseph GUINARD, Alain VILLARD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Rachida KHIATI,
Isabelle PAGANI, Yasmina BOYADJIAN, Thomas HURIEZ, Valentin ROBERT

Procurations :

Franck ASTIER à Marie-Hélène THORAVAL, Marie-Claude FOULHOUX à Nathalie BROSSE.

A 21h50, le quorum étant atteint, Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Sur la proposition de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Madame Linda HAJJARI est désignée à l'unanimité, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour du présent conseil étant adopté à l'unanimité, cela appelle l'examen de la question suivante :

➤ **Déroulé de la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants dans le cadre de l'élection des sénateurs**

Avant de procéder à l'élection, Marie-Hélène THORAVAL explique que l'élection des délégués supplémentaires et suppléants se fait sur la même liste sans débattre et à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel. Deux listes ont été déposées.

Elle donne lecture des deux listes :

- pour la liste « Passionnément Romans » : Jean-Baptiste FERACCI, Christiane CHARRASSE, Olivier GAFA, Madeleine PIGACHE-LANIE, Mehdi DEHDOUH, Nathalie PILOT, Raphaël BERTRAND, Thelma REYNAUD, Jacques LAFFONT, Claire TETARD, Samuel MALARIK, Amandine LOZOWSKI, Dominique BONNAND et Cindy PADILLA ;
- pour la liste « Romans ! » : Nathalie CLEMENT, Jean-Marie TARREY, Christine MANCA, Frédéric THORAVAL, Monique MARGARON, Mathieu BARBOT, Marion ARMAND épouse GOT, Hervé COCOUAL, Bernadette BANC, Jean OUTREQUIN, Valérie BOLOMEY, Didier CHAPATTE, Elise REY-JACQUOT et Thibaud THUMY.

Il est procédé aux opérations de vote : les bulletins de chaque liste sont distribués.

Marie-Hélène THORAVAL nomme le bureau électoral qui se compose de Marie-Josèphe BOSSAN-PICAUD et Jean-François BOSSANNE ainsi que de Kristofer BANC et Valentin ROBERT.

Mme le Maire rappelle que la feuille qui est en train de circuler doit être signée par tous les élus, puisqu'elle doit être déposée au commissariat demain matin.

Le résultat est le suivant : 30 bulletins pour la liste « Romans ! » et 9 pour la liste « Passionnément Romans ».

Les trois délégués titulaires supplémentaires sont pour la liste « Romans ! », à savoir Nathalie CLEMENT, Jean-Marie TARREY et Christine MANCA.

Sur les suppléants, il y en a 9 pour la liste « Romans ! » : Frédéric THORAVAL, Monique MARGARON, Mathieu BARBOT, Marion GOT-ARMAND, Hervé COCOUAL, Bernadette BANC, Jean OUTREQUIN, Valérie BOLOMEY, Didier CHAPATTE, et 2 pour la liste « Passionnément Romans » : Jean-Baptiste FERACCI et Christiane CHARRASSE.

CONTENU DE LA DELIBERATION TELETRANSMISE EN PREFECTURE :

DELIBERATION N°DELI2020_110

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS DANS LE CADRE DE L'ELECTION DES SENATEURS

RAPPORTEURE : MARIE-HELENE THORAVAL

Exposé :

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du 30 juin 2020 relative aux instructions sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;

Considérant que pour la ville de Romans-sur-Isère le nombre de délégués titulaires est de 39, le nombre de délégués titulaires supplémentaires est de 3 et le nombre de suppléants est de 11 ;

Considérant que les groupes « Romans ! » et « Passionnément Romans » ont déposé chacun une liste comptant 14 personnes ;

Il est proposé au conseil municipal :

- de procéder à la désignation des délégués titulaires et suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants : 39
- Suffrages exprimés : 39
- Blancs : 0

	Nombre de voix	Nombre de délégués titulaires supplémentaires	Nombre de suppléants
La liste « Romans ! » :	30	3	9
La liste « Passionnément Romans » :	9	0	2

Sont élus pour siéger en tant que délégués titulaires supplémentaires : Nathalie CLEMENT, Jean-Marie TARREY, Christine MANCA ;

Sont élus pour siéger en tant que suppléants : Frédéric THORAVAL, Monique MARGARON, Mathieu BARBOT, Marion GOT-ARMAND, Hervé COCOUAL, Bernadette BANC, Jean OUTREQUIN, Valérie BOLOMEY, Didier CHAPATTE, Jean-Baptiste FERACCI, Christiane CHARRASSE.

A 22h15, l'ordre du jour étant épuisé, Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire, lève la séance du Conseil municipal public.